



CHEVRY-COSSIGNY

MAGAZINE MUNICIPAL



*Poursuite des
aménagement rue
Charles Pathé*



*Le 2 mai, découvrez
le jardin autrement*

NOUVEAU



*Retrouvez chaque
trimestre le portrait de
jeunes chevriards*



*Dispositif d'urgence pour
accompagner les entreprises*



Les élections du CMJ

N° 13 - MARS - AVRIL - MAI - 2009

GARAGE DE LA POSTE

AGENT

MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE

Vente - Achat

Véhicules toutes marques

Prêt de véhicule pendant l'immobilisation



Agréé assurances



PEUGEOT

☎ 01 64 05 20 09

1A - 1B Rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny

FABRICANT INSTALLATEUR DEPUIS 1975

Prix direct d'usine aux particuliers



La Centrale du Store

- Volets roulants
- Motorisation SOMFY
- Fenêtres PVC - Alu - Bois
Adaptables à vos mesures
- Jalousies en PVC
- Stores bannes - Italienne
- Rentoilages

PRIX TRES COMPETITIFS CONSULTEZ-NOUS!
Facilités de paiement - Etude et devis gratuits

1, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny

Tél. : 01 64 05 08 16

www.centraledustore.fr

VERGERS DE COSSIGNY

Production
de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Epicerie, pain, produits laitiers...

Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

ÉPONA

Viens faire du cheval
ou du poney à la ferme
de Cossigny!

ÉCOLE
D'ÉQUITATION
01 60 62 21 26

ÉPONA ORGANISE

- des stages durant les vacances scolaires
- des cours "SECTION BABYS" dès 3 ans
- des cours adultes (sur des petits chevaux)
- des examens avec "Diplômes Fédéraux"
- des demi-journées d'animations à thème
- des compétitions (coupes, médailles, cadeaux)

FERME de COSSIGNY
77173 Chevry-Cossigny

ÉTABLISSEMENT
AFFILIÉ FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'ÉQUITATION
MONITEUR DIPLÔMÉ D'ÉTAT

SOMMAIRE

L'édito..... p. 5

La préparation du budget 2009 et les élections du Conseil Municipal Jeunes sont à l'ordre du jour.



L'agenda p. 6-7

Compte tenu du nombre important de manifestations sur la commune, nous proposons de créer un agenda trimestriel pour une vision globale des rendez-vous.

Environnement & cadre de vie.... p. 8-9



Réunion de quartier du 5 décembre

La ligne RTE sera enfouie.

Des économies d'énergie au quotidien.

Les travaux p. 10-11

Le franchissement du ru du Réveillon est désormais possible.

Le point sur l'entretien et la rénovation des différents terrains de nos associations.



Les associations.....p. 12-13

Fêtes, rencontres, stages, soirées...

vos associations vous donnent rendez-vous.

Culture & patrimoine p. 14-15

Programme de l'école de musique

Concours Intercommunal de danse

Représentation Théâtrale le 6 mars



Dossier p. 16-19

Nous organisons les élections du CMJ pour former une nouvelle équipe élue pour 2 ans.



Enfance & scolaire. p. 20-21

Tout savoir sur le Centre Intercommunal de la Petite Enfance.

La jeunesse p. 22-23

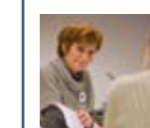
Pour ce premier "portrait" le Vovinam Viet Vo Dao vous parle de Nolwen et William.

Assistez au spectacle unique du Futuroscope.



Retour en images p. 24-25

Vie économique & emploi..... p. 26-27



En ces temps difficiles, nous vous proposons de faire le point sur les aides aux entreprises et les mesures en matière d'emploi.

La vie locale p. 28

Itinéraires et principaux points d'arrêt du Proxi'bus

Etat civil du 9 août 2008 au 19 janvier 2009



Patrimoine p. 29

Restauration du clocher de l'église

Informations pratiques p. 30



TRAVAUX PUBLICS

Z.I. La Haie Passart

1, rue Léonard de Vinci

BP 106

77170 BRIE COMTE ROBERT

Tél.: 01 64 05 29 66

Fax : 01 64 05 82 01

RCS MELUN B 327 880 779

CHEVRY-COSSIGNY
MAGAZINE MUNICIPAL

Les élections du CMJ

CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 13 - MARS - AVRIL - MAI 2009

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Pierre Bazier

Comité de rédaction : F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge, J. Wofsy

Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
Tél. : 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com

Impression : Desbouis Grésil - Z.I. du Bac d'Ablon - 10-12, rue Mercure - 91230 Montgeron
Tél. : 01 69 83 44 66

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Orange Sanguine - Fotolia - Pôle emploi

Tirage : 1 600 exemplaires



TABAC des ROSES de GRISY



Place de la Mairie GRISY SUISNES Tel.01 60 60 52 83
Du lundi Au samedi de 7h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

PRESSE - LIBRAIRIE - PAPETERIE
TELEPHONIE - CARTERIE - CADEAUX
DEPOT PRESSING
PHOTO NUMERIQUE - PHOTOCOPIE - FAX
PILE MONTRE - TIMBRES FISCAUX
CARTES PARKING PARIS

PARM



Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrierie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr

M@DI'ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr

ERGELEC Grossiste en matériel électrique



Interphonie
Alarme
Motorisation
Chauffage et climatisation
Éclairage
Appareillage
Décorations

1, rue de la Beauderie - 77173 CHEVRY-COSSIGNY
Tél. : 01.64.05.88.44 - Fax : 01.64.05.80.78 - Mail : ergelec@wanadoo.fr

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE AUX ENCARTS PUBLICITAIRES
Contactez Sophie MONTEIRO de la société Orange Sanguine au 01 69 49 88 10 - e-mail : pub-chevry@orange-sanguine.com
Ou Jonathan WOFSY en Mairie au 01 64 05 20 22

Nous rappelons que ce magazine est l'unique support pour lequel nous faisons appel à de la publicité et que 100% des recettes sont perçues par la commune

KRYSTAL
Géoclimat

énergies renouvelables

- POMPE A CHALEUR
- GÉOTHERMIE
- AÉROTHERMIE
- CLIMATISATION
- ENERGIE SOLAIRE
- ÉOLIENNES

01 60 62 41 40
Rue de l'industrie - 77170 Brie Comte Robert
e-mail : geoclimat@climatisation.com.fr
www.climatisation.com.fr

*Vous avez un projet de construction ?
Vous possédez une habitation avec un chauffage existant peu économique ?
Nous avons une solution pour chaque cas de figure.
Climaticiens de métier, nous maîtrisons toutes les technologies nouvelles dérivées de la climatisation*

Pérennisez vos installations pour une économie durable



L'ÉDITO



Agir aujourd'hui pour demain

L'actualité communale concerne la préparation du budget 2009. Pour le moment, nous en sommes au débat d'orientation.

Parce qu'elle définit la politique d'investissement, la stratégie financière de la commune et la manière dont vont être utilisés les fonds publics, cette étape est un moment capital du cycle budgétaire.

Comme vous le savez, la situation est fort complexe compte tenu des nombreuses incertitudes qui planent notamment sur les dotations de l'État aux collectivités. Le gouvernement vient d'annoncer la suppression de la Taxe Professionnelle dès 2010. Cette taxe représente un tiers de notre budget que nous consacrons en grande partie aux besoins des professionnels en termes d'aménagements ou d'infrastructures par exemple. Nous ignorons pour le moment la manière dont elle sera compensée.

Toutefois, notre objectif est clair : nous voulons conserver notre marge de manœuvre pour avoir la capacité d'autofinancement en vue de réaliser les projets prévus dans notre mandat conformément à nos engagements.

Notre ligne de conduite est de maintenir le cap, d'autant que nous avons un rôle majeur dans l'économie. Il faut savoir que 73 % des investissements sont du fait des collectivités locales. Il est donc impératif de les maintenir pour ne pas mettre en péril nos entreprises et par conséquent nos emplois.

Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons augmenté notre capacité d'autofinancement ce qui nous permet de soutenir l'économie et de poursuivre nos réalisations. Toutefois, si la situation est saine, nous avons le devoir d'anticipation eu égard au contexte.

Pour le moment, nous débattons et étudions toutes les hypothèses afin de respecter le principe d'équilibre budgétaire qui repose sur la complète couverture des dépenses par les recettes. Rien ne sera arrêté avant le vote du budget fin mars. Nous mesurons parfaitement les enjeux et agissons avec responsabilité dans l'intérêt de la commune.

Un autre évènement important pour la commune se prépare : les élections du Conseil Municipal Jeunes. Ses membres sont des interlocuteurs et des acteurs essentiels pour mener notre politique jeunesse, leur bilan témoigne de leur importance. Je félicite donc candidats et électeurs pour leur participation.

Votre Maire
Pierre Bazier

>>> Les Maires adjoints <<<



Françoise NARCE
1^{er} Maire-adjoint
Chargée de l'enfance, de l'éducation, du logement et des affaires sociales



Alain WOFSY
4^e Maire-adjoint
Chargé de la vie économique, de l'environnement et de l'urbanisme



Cécile GAUTIER
2^e Maire-adjoint
Chargée des finances



Jack DEBRAY
5^e Maire-adjoint
Chargé des travaux, du transport et des eaux



Sylvie LECAPLAIN
3^e Maire-adjoint
Chargée de la jeunesse, de la vie associative et de la citoyenneté



Franck GHIRARDELLO
6^e Maire-adjoint
Chargé de la communication, des fêtes et cérémonies

L'AGENDA TRIMESTRIEL

> Coup de projecteur

Que ce soit sur le plan sportif, culturel, historique ou social, les animations sont nombreuses à Chevry-Cossigny. Aussi, afin d'accompagner ce dynamisme local et permettre à chacun d'avoir une vision globale des grands rendez-vous pour les 3 mois à venir, nous mettons en place cet agenda trimestriel.



Vos rendez-vous... du printemps



Vendredi 6 mars
Représentation théâtrale
20h30 à l'école maternelle



Samedi 7 mars
Soirée du FCChevry77
Salle polyvalente

Dimanche 15 mars
Concours de Danse Intercommunal
Salle Roger Couderc de Servon
à partir de 15h - Voir p10

Vendredi 20 mars
Soirée Découverte de MADAGASCAR
Salle M.A. Enat à 20h - Voir p12



Jeudi 26 mars
Conseil Municipal
Salle du Conseil - 20h30

Samedi 28 mars
Réunion de quartier à 10h
Voir p 8

Samedi 28 mars
Médaille du travail
Salle du Conseil à 16h

Samedi 28 mars
Loto du FCChevry77
Salle polyvalente à 19h - Voir p13



Samedi 4 avril
Elections du CMJ
En Mairie de 10h à 18h
Voir dossier



Samedi 4 avril
Concert ACACC Musique
Café-tabac de la Mairie
à 20h30 - Voir p14

Dimanche 5 avril
Challenge du Judo Club
Salle polyvalente
Voir p13



Mercredi 8 avril
chasse à l'œuf
A 14h30 sur le terrain de basket
Voir p 20



Samedi 18 avril
au dimanche 3 mai
Vacances de Printemps



Samedi 2 mai
"Le jardin autrement"
Hameau de Cossigny de 10 h à 17 h
Voir p 12

Jeudi 7 mai
Exposition APPS
Ecole maternelle à partir de 16h30
Voir p 20

Vendredi 8 mai
Cérémonie commémorative
qui marque la fin de la Seconde Guerre
mondiale en Europe grâce à la victoire
des Alliés sur l'Allemagne nazie.
Place Patrice CONTI à 11h



Dimanche 24 mai
Randonnée VTT
Salle Polyvalente
à partir de 9h - voir p 13



Jeudi 28 mai
Conseil Municipal
Salle du Conseil - 20h30

Samedi 30 mai
Gala de fin d'année
Ecole de Musique
Au SAFRAN à Brie-Comte-Robert
à 20h30 - Voir p 14



De nombreuses manifestations sont programmées en juin
Réservez dès maintenant tous vos week-end

> Prochaine réunion

PROCHAINE RÉUNION

SAMEDI 28 MARS 2009 - DE 10H À 12H

- 10h Angle de la rue Louis de Funès et de la rue Marcel Carné
- 10h45 Angle de la rue Simone Signoret et de la rue Jules Raimu
- 11h15 Dans la rue Marcel Pagnol (sur le parvis de l'école élémentaire)

EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA EN MAIRIE
SALLE DU CONSEIL - DE 10H À 12H



> Retour sur la réunion du 5 décembre



RUE DE LA BEAUDERIE

La rue de la Beauderie est très ancienne. A l'époque, elle a été construite avec une structure légère, trop légère. C'est donc celle-ci que nous devons revoir. Fidèles à notre démarche rationnelle et à notre volonté d'effectuer des aménagements qualitatifs, nous voulons intégrer l'ensemble des points : stationnement, enfouissement, sécurité, liaisons douces...

Toutefois, pour pallier aux besoins les plus urgents et gagner en efficacité, nous avons demandé à un cabinet d'étude de réaliser des plans d'aménagement que nous avons présentés aux riverains à l'occasion d'une rencontre organisée dans l'optique de trouver des solutions alternatives.

L'équipe municipale a décidé, immédiatement après la concertation avec les riverains et le cabinet d'étude, de prendre des premières mesures en attendant d'inscrire ces travaux dans le prochain contrat triennal de voirie déposé en 2013.

Dans le cadre du dispositif provisoire, des chicanes ont déjà été installées pour limiter la vitesse (voir p10).

Nous ferons un premier bilan d'ici quelques mois pour évaluer la pertinence de ces installations. Nous saluons la réactivité de tous qui permet d'avancer aussi rapidement et efficacement sur ce dossier.

RUE MAURICE AMBOLET

Beaucoup d'automobilistes stationnent dans la rue Maurice Ambolet pour se rendre en centre ville et empiètent parfois les bateaux.

Nous rappelons que le stationnement sur bateau est strictement interdit conformément à l'article R.417-10 du code de la route.

Cette règle est valable également pour les automobilistes qui se garent sur le «bateau» de leur propre domicile.

Par ailleurs, nous rappelons à tous que de nombreuses places de parking ont été créées afin de faciliter l'accès au centre ville.



Nous remercions l'ensemble des participants à cette réunion. Nous avons relayé ici les informations à caractère général.

**Prochaines réunions
28 mars et 6 juin**

> La ligne RTE

Depuis des années, la municipalité se bat pour faire enfouir la ligne RTE qui traverse la commune. Après de longs mois de négociations, de débats, de recours, d'argumentations, nous allons enfin voir nos efforts récompensés.

> Notre demande



Lettre au Préfet

"... Il nous paraît impérieux de soumettre à votre réflexion l'opportunité unique que présente la solution d'enfouissement de cette nouvelle ligne afin de dégager la plaine de l'une des multiples nuisances environnementales que nous subissons..."

Extrait de la lettre envoyée par Pierre Bazier au Préfet de Melun le 2 octobre 2008.

Une enquête publique sera menée dès cet été. Nous vous donnerons plus d'information dans notre prochain numéro.

Ces lignes électriques aériennes de 63 kW, construites à Chevry il y a 80 ans, sont aujourd'hui vétustes.

Lorsqu'en 2006 le projet "Reconstruction de la ligne aérienne à deux circuits 63 000 volts Cossigny-Jonchère et travaux au poste de Cossigny" a été lancé, nous avons immédiatement saisi l'opportunité pour privilégier une solution d'enfouissement.

Lors de nos différentes réunions de concertation en 2007 et 2008, la solution souterraine a été directement écartée, en partie pour des raisons budgétaires puisque cela générerait 4 M€ supplémentaires.

Avec l'appui de notre Conseiller Général (M. Aubert) nous avons monté notre dossier et relancé sans relâche cette option.

Notre argumentaire a fini par porter ses fruits. Nous avons reçu le 19 décembre dernier une réponse favorable à la reconstruction de cette ligne en technique souterraine.



LA TENSION est exprimée en volts (V) ou en kilovolts (kV = 1000 V). Elle représente la force fournie par une quantité d'électricité donnée qui va d'un point à un autre.

LA PUISSANCE, qui s'exprime en watts (W) ou en kilowatts (kW=1000W), est le produit de la quantité d'électricité qui traverse le conducteur pendant une seconde.

L'ÉNERGIE consommée, qui correspond à une puissance électrique pendant une unité de temps, s'exprime en wattheure (Wh) ou kilowattheure (kWh).

> Faire des économies d'énergie

Dans le cadre de notre politique de développement durable, nous travaillons sur les économies d'énergie. L'éclairage public est un poste sur lequel nous sommes particulièrement attentifs. Aussi, nous mettons en place à chaque rénovation ou nouveaux projets des canelabres avec 2 solutions de réduction de notre consommation :

◆ **Les horloges astronomiques** qui permettent de contrôler l'éclairage en fonction de l'heure du lever et du coucher du soleil. Nous venons de clore la phase expérimentale qui nous a permis de recenser les ajustements nécessaires pour améliorer l'éclairage.

◆ **Les lampes** : nous remplaçons celles à incandescence par des lampes au sodium dont la durée de vie est plus longue. De plus, l'utilisation d'ampoules sans mercure est plus écologique.



LES TRAVAUX

> Rue Charles Pathé

Dans la continuité des travaux réalisés en centre ville, nous poursuivons les aménagements de la rue Charles Pathé côté Gretz. Notre objectif est de favoriser la circulation piétonne, de renforcer la sécurité et d'améliorer la visibilité des entrées de ville.

Plusieurs phases sont prévues à commencer par l'enfouissement des réseaux et la mise en place d'un éclairage public piétons sur un côté du trottoir.



> Les réalisations

1 Franchissement du ru du Réveillon

Après avoir coulé le dallage fin 2008, nous sommes passés à la Phase 2 qui rend possible le franchissement. Nous avons profité de ces travaux (gérés par la communauté de communes) pour mener une opération d'assainissement en supprimant un poste de relevage des eaux usées afin de limiter les frais de fonctionnement.

2 Rue de la Beauderie

Afin de répondre aux préoccupations des riverains et en attendant de pouvoir inscrire ces travaux dans le cadre d'un contrat triennal de voirie, nous avons proposé des aménagements transitoires par l'installation de chicanes. Après une période de test, nous étudierons avec les habitants la portée de ce dispositif et y apporterons les corrections nécessaires.

3 Déneigement

Cela faisait bien longtemps que nous n'avions pas connu une telle abondance de neige dans la région. Heureusement, nous disposons d'un stock de sel suffisant pour traiter les abords des écoles et les accès difficiles notamment les côtes. Toutefois, notre équipement ne nous permet pas de gérer l'ensemble du territoire et compte tenu du caractère exceptionnel de la situation nous n'envisageons pas d'investissement en la matière. Pour autant, nous travaillons sur le sujet afin d'améliorer les conditions de déneigement à l'avenir.

4 Entretien des espaces verts

L'hiver est la saison de la taille, des élagages, des plantations de végétaux, de la protection, de la remise en état du gazon... dans la perspective de la belle saison.



> Les travaux pour les associations

Le secteur associatif est particulièrement dynamique sur la commune. Près d'un chevriard sur deux pratique une activité. Nous veillons, dans la mesure du possible, à répondre à leur besoin notamment au niveau des infrastructures. Aussi, nous avons ouvert des dossiers pour l'entretien et la rénovation des différents terrains.

> Le terrain de pétanque

Après avoir constaté une mauvaise absorption de l'eau sur le terrain de pétanque, nous avons, en concertation avec l'association, identifié la cause du problème. Il s'agit d'une défaillance au niveau du drainage. Nous avons donc pris les mesures pour apporter les corrections qui s'imposent. Votre terrain sera opérationnel pour le début de la saison des compétitions.



> Les terrains de football



Lors de la création du complexe multisports, nous avons intégré aux vestiaires une arrivée d'eau créant ainsi les conditions de pérenniser l'entretien des terrains. Nous avons programmé différentes opérations d'entretien et de rénovation concernant aussi bien le terrain d'honneur que le terrain d'entraînement :

- Le sablage : notamment pour garder une bonne perméabilité.
- Le décompactage : afin d'augmenter la porosité du sol et donc sa perméabilité. Le terrain gagne ainsi en souplesse et en densité du tapis végétal.
- Le sursemis de régarnissage : permet notamment de fortifier la pelouse et de reboucher les trous avant qu'ils ne s'étendent.
- L'aération par louchets : dans le but de ramasser ou d'émotter les carottes de terre accumulées au cours de l'année.

De plus, afin de préserver la qualité du terrain d'honneur toute l'année et faciliter sa maintenance, nous avons prévu l'installation d'un arrosage automatique.

> Les terrains de tennis

Les cours de tennis sont devenus impraticables lors des matchs du fait de leur vétusté. Il est donc urgent d'intervenir d'autant que le Tennis Club nous a exprimé son souhait de développement. Celui-ci passe par l'entretien et la rénovation des 3 terrains.

Les dirigeants du club nous ont envoyé un dossier dans lequel, après avoir dressé un état des lieux, ils ont proposé plusieurs pistes pour remettre en état les terrains. Nous avons été réceptifs à leurs besoins et avons décidé d'entreprendre différents travaux avec notamment la régénération des courts en béton poreux sur chacun des terrains.



LES ASSOCIATIONS

> Vos annonces dans le magazine

Manifestations, tournois, stages, galas, championnats, toutes les associations peuvent diffuser leurs annonces via le magazine.

Pour cela, il vous suffit de nous transmettre vos informations au plus tard le 10 du mois précédent la parution de chaque numéro (mars, juin, septembre et décembre).

Contacts : Jonathan en Mairie ou sophie.monteiro@orange-sanguine.com



> Les associations environnementales

Les Associations Autrement et Tout simplement vous invitent à découvrir

le jardin autrement

Samedi 2 mai 2009 de 10 h à 17 h

1, rue de Longuelet, hameau de Cossigny à CHEVRY-COSSIGNY

Au programme

Echanges de plantes et de graines

Ateliers et présentations de démarches écologiques

RENSEIGNEMENTS ET ORGANISATION

Autrement : Christiane Reynaud - 01 60 62 00 06 - asso.autrement@wanadoo.fr

Tout simplement : Thérèse Evin - 01 64 05 69 79 - tout simplement@aliceadsl.fr

Soirée Découverte
organisée par l'association
Autrement

MADAGASCAR

Vendredi 20 mars à 20h
Salle M.A. Enat
Rue Albert D'auvergne
à Chevry-Cossigny

Entrée libre et gratuite

Renseignements : 06.16.99.40.01
e-mail : asso.autrement@live.fr

> DANSE & GYM'FORM

"Samedi 31 janvier 2009 à 20h30, les danseuses de la catégorie des 14/16 ans de l'association "Danse et Gym'Form" de Chevry-Cossigny ont eu l'immense privilège de faire l'ouverture du Gala de danse de la ville de Marolles. Nos jeunes danseuses étaient accompagnées sur scène par 3 danseurs amis de leur professeur de danse Mademoiselle Solène LE HERIT qui encadre les spectacles de danse à Disney ! Belle performance et encouragements à nos danseuses".

Le bureau l'association
DANSE & GYM'FORM de Chevry-Cossigny



> Le FC Chevry77

Chaque année, au printemps, le Football Club de Chevry propose de nombreuses animations ouvertes à tous.

Samedi 28 mars
SOIRÉE LOTO
19h à la salle polyvalente

A gagner

- ⊙ Voyage d'1 semaine pour 2 personnes
- ⊙ LCD PHILIPS 81cm TNT
- ⊙ Climatiseurs mobiles
- ⊙ Ordinateur portable
- ⊙ PS 3
- ⊙ Nettoyeur haute pression, trampoline géant, outillages, jambons, filets, train de pneus, repas restaurant...

Vous pouvez réserver vos places aux
06 33 08 40 49 ou 06 45 17 84 14

> Le Judo Club

Dimanche 5 avril à la Salle polyvalente

Challenge judo du Judo Club

Cette manifestation interclubs réunie 13 Clubs soit environ 300 judokas. Les compétitions se dérouleront toute la journée et tous les enfants seront récompensés.



> Epona

Durant les vacances de printemps des stages pour tous niveaux vous sont proposés :

- ☘ du lundi 13 au vendredi 17 avril
- ☘ du lundi 20 au vendredi 24 avril

Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au 01 60 62 21 26 ou directement au haras à la Ferme de Cossigny.

Plus d'infos sur www.clubepona.com



STAGE DE PRINTEMPS



Organisé par le FC CHEVRY COSSIGNY 77

Du mardi 14 au vendredi 17 avril 2009

Pour les catégories

Poussins (né(e)s en 00-99) - Benjamins (né(e)s en 97-98)

La semaine sera consacrée à la découverte de toutes les facettes de ce sport. Lors de ce stage, nous profiterons pour apprendre les règles du football et l'esprit qui doit y régner, à savoir le respect des partenaires, des adversaires, des arbitres, le fair-play, la vie en communauté et l'acquisition d'un esprit d'équipe et de solidarité. Les séances se feront sur les terrains en herbe ou en salle en fonction du temps et des ateliers mis en place. Les repas seront pris en commun avec le centre de loisirs de Chevry-Cossigny.

Prix du stage : 80 € (repas et sorties compris)

L'accueil des enfants pourra se faire à partir de 8h et jusqu'à 18h30. L'encadrement des stagiaires sera assuré par les dirigeants du club.

Renseignements et réservations

Gilles au 06 33 08 40 49 ou contact@fcchevry77.fr

Attention : nombre de places limité

> Rando VTT

La traditionnelle randonnée du club VTT aura lieu le dimanche 24 mai. Les participants sont attendus à la Salle Polyvalente à partir de 9h.

Venez nombreux taquiner les passages à gué, guidés par le road book !!

Renseignements Eric au 06 31 90 29 72



LE CULTUREL

> Programme de l'école de musique

Au printemps, l'école de musique vous propose un programme très diversifié autour de la danse et de la musique.

Pour plus d'informations, contactez l'école de musique au 01 60 34 14 71 ou Antoine BEAUCHAMPS au 06 60 52 94 89.

> Concerts

Suite au concert Jazz n'Pop organisé à Grisy en février dernier, l'école de musique est invitée le **14 mars à 20h30** par Férolles à participer au **concert des Ateliers Jazz de Férolles**. L'atelier électrique de Benoît Noeppel et l'atelier Teen de Philippe Agram nous représenteront.

Nous aurons aussi un **concert au café-tabac de la Mairie le 4 avril à 20h30** avec la participation des ateliers de l'école.

ENTRÉE LIBRE

> Gala au Safran - Samedi 30 mai à 20h30

Le grand gala annuel du Safran (Brie-Comte-Robert) vous embarque pour un voyage autour du monde et à travers les âges sur le thème de la danse.

Laissez-vous emporter par les rythmes des Caraïbes avec la salsa et le mambo, accrochez-vous au rythme endiablé à 4 temps ou à 6 temps du rock, vivez l'envoûtement du mystère et de la passion du tango argentin... Vous aurez aussi le bonheur de vibrer aux sons joyeux de nos danses traditionnelles : gigue, bourrées, siciliennes...

Avec ce gala, l'école de musique vous promet des instants inoubliables. Alors, rendez-vous le 30 mai à 20h30.

LE SAFRAN
Salle de spectacle
Avenue Victor-Hugo
77170 BRIE-COMTE-ROBERT



> Concours Intercommunal de danse

L'association **Danse & Gym Form de Chevry** organise cette année le **concours intercommunal de danse** à la **salle G. Couderc de Servon le dimanche 15 mars 2009 à partir de 15h.**

Cette année, 9 communes participent à ce concours. Les catégories d'âges débutent à partir de 8 ans. Les groupes seront évalués par un jury de 7 personnes professionnelles complètement étrangères aux communes en lice. Tous les styles de danse peuvent être représentés et tous les participants seront récompensés.

Prix de l'entrée : Adultes 5 € - Enfants 3 €

Une buvette sera mise à disposition pendant l'entracte.



> Théâtre, grande représentation



La compagnie **Scène Art** a le plaisir de vous accompagner dans cette nouvelle année avec sa dernière création "**Orianne ou la meilleure façon d'aimer**".

Vendredi 6 mars

20h30 à l'école maternelle

Une heure d'émotion, de rire et de réflexion en compagnie de Guillaume et de William, deux hommes que tout sépare en apparence... sauf la femme qu'ils aiment. Son départ inattendu va les amener à se questionner sur leur propre existence et sur ce qui pourrait être selon eux la "meilleure façon d'aimer".



C'est l'histoire d'Orianne, femme séduisante et mystérieuse, qui abandonne du jour au lendemain, et sans explication, son mari et son amant qui sont accessoirement deux excellents amis...

Pièce drôle et émouvante, Orianne ou la meilleure façon d'aimer explore, à travers Guillaume et William, deux voies diamétralement opposées. Le premier se veut Don Juan, séducteur dans l'âme, personnage haut en couleurs et fantasque, alors que le second, ancré dans une existence résolument matérialiste, se complait dans une vie millimétrée.

« Orianne ou la meilleure façon d'aimer, c'est la fable éternelle d'Orphée et d'Eurydice, revisitée et adaptée aux doutes de l'homme moderne. Dans une sorte de « quasi monologue », Guillaume et William, l'amant et le mari, se lancent tour à tour un singulier défi, celui de reconquérir l'ineffable Orianne-Eurydice. Par bravade, ils entonnent alors un ultime chant d'amour à l'adresse de celle qui les a plaqués.

Ils réaliseront à travers le départ d'Orianne l'immensité du vide de leurs vies.

A force de remises en question, ils finiront par se ressembler jusqu'à se fondre l'un dans l'autre dans une ultime quête de « l'amour idéal ».





> Les élections du CMJ

Etre Conseiller Municipal Jeune, c'est participer à la vie de son village, ses projets, sa vie quotidienne.

C'est aussi faire partie d'une équipe, où il faut écouter, accepter les idées de chacun, trouver et œuvrer ensemble pour mener à bien les projets.

C'est en quelque sorte faire l'apprentissage de la vie, s'ouvrir à des choses que l'on ne connaît pas, respecter les autres, agir pour que la vie de chacun soit un peu meilleure.

Un Conseil Municipal Jeunes : qu'est ce que c'est ?

Il répond à une volonté de distinguer le Conseil Municipal d'adultes qui administre les affaires de la commune du CMJ qui est avant tout un lieu d'expression où les jeunes peuvent exprimer leurs besoins librement.

C'est un comité de jeunes, élu par les jeunes, qui aura pour mission de répondre aux attentes de ses électeurs, au sein d'une commune et d'un conseil municipal.

Un Conseil Municipal Jeunes : A quoi ça sert ?

Grâce au CMJ, les jeunes et les adultes poursuivront les objectifs suivants :

- ✦ Connaître les préoccupations de la Jeunesse et prendre en compte leurs idées
- ✦ Reconnaître le jeune comme acteur dans sa commune
- ✦ Réaliser des projets
- ✦ Former les enfants au civisme : agir pour la Collectivité, faire adopter des attitudes citoyennes...

Cette année, ces élections s'adressent particulièrement aux jeunes de CM1 à la 3^e pour les électeurs et du CM1 à la 5^e nés entre 1996 et 1999

pour les candidats. Nous te communiquerons ultérieurement le nombre de candidats retenus pour chaque liste ainsi que le nombre de jeunes à élire sur ces listes par courrier nominatif.

Si tu désires être élu(e), tu pourras t'inscrire comme candidat du 11 mars au 23 mars.

Il te suffit de venir retirer en Mairie le dossier de candidature contenant les documents suivants :

- ✦ Le règlement du Conseil Municipal Jeunes
- ✦ La déclaration de candidature
- ✦ L'autorisation parentale

Et, de nous les retourner impérativement avant le 23 mars 2009 accompagnés d'une photo d'identité.

Tu pourras présenter tes projets sur une feuille A4 et la joindre au dossier, puis faire ta campagne jusqu'à la date des élections.

Les élections auront lieu le 4 avril 2009 en Mairie salle du Conseil Municipal de 10 h à 18 h.

Le jour de l'élection, tous les jeunes du CM1 à la 3^e, devront se présenter dans la salle du Conseil Municipal, munis de leur carte électorale qu'ils auront reçue pour voter.

ELECTIONS : MODE D'EMPLOI

Cette instance permet aux jeunes chevriards de s'exprimer, de proposer des projets pour contribuer à améliorer la vie à Chevry-Cossigny. A ton tour en avril 2009, tu peux participer à cette aventure humaine en proposant ta candidature pour représenter tes camarades. En votant pour le candidat ou la candidate de ton choix, tu contribueras à la vie citoyenne et tu feras valoir tes idées. Elu(e), au cours de ce mandat tu apprendras la manière de réaliser des choses ensemble pour le bien être de tous.



TU HABITES À CHEVRY-COSSIGNY

Tu peux participer à l'avenir de ta ville en exprimant tes idées au sein du Conseil Municipal Jeunes.

QU'EST CE QU'UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES ?

C'est un groupe de jeunes élus par leurs camarades. Le Conseil Municipal Jeunes est un lieu d'échange où tous les jeunes de Chevry-Cossigny ont la parole par l'intermédiaire de leurs élus.

UN CONSEIL MUNICIPAL JEUNES POUR QUOI FAIRE ?

Il te permettra d'exprimer tes idées, de proposer des actions et de réaliser des projets touchant à la vie de tous les jours dans des domaines aussi différents que la solidarité, les activités sportives ou culturelles, l'environnement...

LE RÔLE DU CONSEILLER

Tu souhaites être candidat aux élections du Conseil Municipal Jeunes ? Tes camarades vont peut être t'élire comme Membre du Conseil Municipal Jeunes.

PROPOSE TES IDÉES

Le Conseil Municipal Jeunes constitue le moyen idéal pour participer pleinement à la vie de ta ville et de connaître tes droits et tes devoirs.

LE RÔLE DU CONSEILLER EST IMPORTANT

Avec tes camarades élus, tu vas, en effet, représenter les jeunes de ta ville et participer à la vie de la commune :

- ✦ Pour exprimer tes idées et défendre celles de tes camarades
- ✦ Pour proposer et réaliser des projets

N'oublie pas que cela demande beaucoup de travail, de temps, d'imagination et d'enthousiasme !

Tu dois donc prendre la décision de te présenter si tu es en mesure d'accomplir tes engagements.

TU AS TON MOT À DIRE



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

Des élections vont être organisées en avril 2009 pour élire les futurs Conseillers Municipaux Jeunes.

LA DÉCLARATION DES CANDIDATS DU 11 AU 23 MARS

Pour être candidat, il faut être élève du CM1 à la 5^e.

Si tu désires être candidat, inscris toi en Mairie et retire un dossier de candidature. Tu devras alors remplir une déclaration de candidature

individuelle, ainsi qu'une autorisation parentale. Seuls les chevriards peuvent voter et être élus. Les noms des inscrits constitueront la liste officielle des candidats.

LA CARTE D'ÉLECTEUR

Tu es élève de CM1, jusqu'à la 3^e (soit de 9 à 15 ans), tu as le droit de voter, tu es un électeur du CMJ.

Tu recevras ta carte. Elle comportera ton nom, ton prénom, ta classe, ta signature, et celle du Maire de Chevry-Cossigny. Elle est indispensable pour voter.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Tu vas présenter tes idées et tes projets à tes futurs électeurs dans ton école, ton bus, ton association sportive... C'est ton programme de campagne. Tu le présenteras en quelques lignes sur un panneau d'affichage et sur la "feuille mauve".

Si tu le souhaites, tu peux aussi faire des tracts pour illustrer tes bonnes idées. Tous les candidats pourront afficher leur programme le jour de l'élection.

LES BULLETINS DE VOTE

Chaque bulletin de vote portera les noms des candidats, leurs prénoms et leur classe. Ils seront préparés par la mairie.



LE JOUR DE L'ÉLECTION

LE JOUR DE L'ÉLECTION

Pour le jour de l'élection, la mairie installera un bureau de vote dans la salle du Conseil Municipal.

LE BUREAU DE VOTE COMPREND :

Une table avec les bulletins de vote et les enveloppes.

Un isoiloir qui permet de choisir tranquillement le bulletin du candidat pour lequel tu voteras.

Une urne où tu déposeras ton bulletin de vote.

Dans le bureau, des élèves seront choisis pour veiller au bon déroulement du vote.

Le bureau se compose de deux assesseurs* (deux jeunes non candidats ou élu) sous la responsabilité d'un adulte.

COMMENT VOTER ?

- 1 Pour voter il faudra avoir ta carte d'électeur.
- 2 Tu prends tous les bulletins de vote qui sont sur la table et une enveloppe.
- 3 Tu vas dans l'isoiloir, tu entoures le nom de ceux que tu veux élire au Conseil Municipal Jeunes et tu glisses le bulletin dans l'enveloppe. Tu fermes l'enveloppe sans la coller.
- 4 Tu te présentes ensuite à la table de vote avec ta carte d'électeur et ton enveloppe. Le premier assesseur lit ton nom, le second cherche ton nom sur la liste d'émargement (liste où sont inscrits les électeurs). Tu glisses ton enveloppe dans l'urne. Le président confirme: "A Voté".
- 5 Tu signes alors la liste d'émargement en face de ton nom pour prouver que tu as voté et tu fais tamponner ta carte d'électeur pour que tu ne puisses pas voter une deuxième fois. Quand tous les jeunes qui le souhaitent ont voté, le président déclare le scrutin clos.

La Procuration : Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter au bureau de vote le jour du scrutin, par un électeur de son choix (le mandataire).

Le mandataire ne doit pas avoir reçu plus de deux procurations. Pour plus d'information, s'adresser en mairie.

DECouvre TES RePRÉSENTANTS



APRÈS LE VOTE

LE DÉPOUILLEMENT

Il s'agit de connaître les candidats qui ont obtenu le plus de voix.

Le dépouillement est public : tout le monde peut assister à l'ouverture des bulletins et au décompte des votes.

- 1 Le Président ouvre l'urne.
- 2 Le Président et les assesseurs comptent d'abord les enveloppes, on les met en paquets de dix.
- 3 Le Président et les assesseurs comptent les signatures sur la liste d'émargement pour voir si elles correspondent bien au nombre d'enveloppes et de votants.

La table de dépouillement : Elle se compose de quatre élèves, appelés scrutateurs, qui sont choisis dans l'assistance et parmi les volontai-

res pour sortir les bulletins des enveloppes et inscrire le nombre de voix pour chaque candidat sur une feuille.

Le Procès verbal : après le dépouillement, le Président du bureau de vote et les assesseurs signent le procès verbal des résultats (où est reporté le nombre de voix de chaque candidat).

Le Président proclame le nom des élus : celui ou celle qui a le plus de voix est élu(e) pour un an renouvelable : Conseiller Municipal Jeune.

Toutes les élections en France se déroulent ainsi. Ce vote peut te paraître compliqué mais il permet d'éviter les tricheries.

Si tu mets dans l'enveloppe autre chose que le bulletin imprimé légalement, le vote sera nul.

Si tu ne mets rien dans l'enveloppe, ton vote est blanc, donc nul.

Si tu dessines ou écris quelque chose sur le bulletin ou si tu mets plusieurs bulletins différents dans la même enveloppe, le vote sera nul.



* **Assesseur** : personne qui siège auprès de quelqu'un (du Président du bureau), l'assiste dans ses fonctions ou le supplée en son absence.

> Bilan de mandat

Les CMJiens interviennent sur tous les sujets de la vie communale. Ils participent aux animations, défendent les intérêts des jeunes, répondent à leurs préoccupations... Ce sont des acteurs majeurs de la politique jeunesse, nous leur devons beaucoup, alors le 4 avril, mobilisez-vous, votez !



SPORT ET LOISIRS

Aménagement d'un **Skate Park**. Présentation du projet au Conseil Municipal le 19 octobre 2006 et inauguration le 13 octobre 2007.

Mise en place d'une journée d'Initiation aux sports, loisirs et culture « **Assos' toi à nous** » le 8 septembre 2007 et le 13 septembre 2008.

Participation au **Forum des Associations** (stand buvette) le 9 septembre 2007 et le 14 septembre 2008.

CULTURE ET COMMUNICATION

Fête de la musique 2007 : participation et interprétation de « qu'on s'attache » de Christophe MAHE.

Fête de la musique 2008 : participation et interprétation de « allo le monde » de Pauline.

Conception d'un **site internet CMJ** dans l'espace réservé à celui de la Commune.

Création de la **Feuille mauve** « En direct pour les jeunes ».

Réalisation et mise en place de **boîtes à Idées** dans les différents sites de la commune : Mairie, Salle polyvalente, Ecole, Maison des Jeunes.

Visite de l'assemblée nationale le 16 janvier 2009.

SOLIDARITÉ / VIE LOCALE

Echange intergénérationnel en partenariat avec le CCAS dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Participation traditionnelle à servir le **repas en l'honneur des anciens** le 14 octobre 2007 et le 19 octobre 2008 avec après-midi dansante et spectacle.

Le Conseil Municipal Jeunes constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif et représente le moyen idéal de participer pleinement à la vie de ta ville et de ton quartier.

Brin de muguet offert aux résidents de la petite maison pour le 1^{er} mai.

Mardi gras à la Petite Maison avec confection de crêpes pour les résidents en février 2008 et mars 2009.

Participation à la **semaine bleue** à la Petite Maison : confection de truffes au chocolat avec les résidents, intervention d'un maître chocolatier.

Participation au **Téléthon** 2007 et 2008.

Organisateur du Forum « **STOP à la Maltraitance** » mercredi 17 mai 2006. Création d'une affiche d'information et de sensibilisation à la maltraitance.

Création d'un **Club de Majorettes** (septembre 2004) « Le Major's Club de Chevy ».

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Jury aux 12^e et 13^e salons des Beaux Arts le 28 septembre 2007 et le 10 octobre 2008. Remise lors des vernissages du 1^{er} prix peinture et sculpture.



Participation à la journée sur la **prévention routière** du 24 septembre 2005. Information et sensibilisation à se déplacer autrement qu'en voiture dans notre commune.

Organisation des jeux « **Les Olympiades** » du 12 juillet 2003 suivi d'un spectacle animé par les jeunes du CMJ, de la MJC et du Club 12/15.

ENVIRONNEMENT

Opération **Trottoirs mais pas Crottoirs** : mise à disposition de sacs ramasse déjections en mairie et chez les commerçants. Affiches de sensibilisation distribuées dans la commune.

Nettoyage des rus.

Sculpture réalisée avec les déchets et exposée au salon des Beaux Arts en octobre 2008.



RENSEIGNE-TOI

Elue responsable : Sylvie LECAPLAIN Maire adjoint chargée de la citoyenneté 01.64.05.20.22

Directrice Enfance Jeunesse : Clotilde OUDOT 01.64.05.03.65

L'EXPO PHOTO DES ACTIONS DU CMJ RÉALISÉE PAR LES CMJIENS

A l'école élémentaire du 12 au 17 mars 2009

En Mairie, salle du conseil municipal le 18 mars 2009 de 14h à 18h

Les CMJiens seront à votre disposition et répondront à toutes les questions que vous vous posez, si vous hésitez encore à vous présenter et à participer à la vie de Votre Commune !!!!!

> La chasse à l'œuf

Comme chaque année, les cloches de Pâques passent au-dessus de la commune et déposent pleins d'œufs en chocolat pour tous les enfants.

Alors, mercredi 8 avril à 14h30 vient sur le terrain de basket avec tes sacs ou ton panier, beaucoup de jeux t'attendent.



> Exposition

Cette année, les enfants de l'Accueil Pré et Post Scolaire ont travaillé sur le thème de l'art. Ils ont réalisé d'importantes œuvres qu'ils auront l'honneur de vous présenter :

**Jeudi 7 mai à partir de 16h30
à l'école maternelle**



> L'équipe de la pause méridienne

Voici l'équipe de la pause méridienne à l'école maternelle qui encadre vos enfants chaque midi.

Vous pouvez reconnaître : Sylvie, Marie, Carole, Sandrine, Laëtitia, Pascale et Annie.



> Inscription en maternelle

Votre enfant est né en 2006 et fera sa rentrée à l'école maternelle en septembre 2009 ?

Vous pouvez dès à présent l'inscrire directement en Mairie aux heures d'ouverture.

Pièces à fournir pour l'inscription

- Votre livret de famille,
- Le carnet de santé de l'enfant,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



> Le CIPE (CENTRE INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE)



Le CIPE est un lieu d'écoute et d'information concernant l'accueil des tout-petits. Des professionnelles qualifiées de la petite enfance vous orientent vers le mode d'accueil le mieux adapté à vos besoins et celui de votre enfant.

Nous mettons à votre disposition un cadre adapté, sécurisé et individualisé pour le bien être de vos enfants en accueil collectif, régulier ou occasionnel.

> Mot de la Présidente

Lorsqu'un bébé s'annonce, une question se pose souvent à de nombreux parents : Où et comment le faire garder régulièrement ou occasionnellement ?

Pour accompagner dans cette recherche, les familles résidant sur leurs territoires, les communes de Chevry-Cossigny, Férolles-Attilly et Servon ont souhaité s'associer pour créer un lieu d'accueil intercommunal de la Petite Enfance qui offre des modalités de garde diversifiées et qualitatives afin de s'adapter à la réalité des besoins de chacun.

Mais au-delà d'un simple service de garde, le multi accueil et le relais familles/assistantes maternelles sont aussi des espaces où, professionnels et parents, tous soucieux du bien-être des tout-petits, peuvent se rencontrer et dialoguer.

Soutenu financièrement par les communes, la CAF et le Conseil Général, je souhaite que ce lieu de vie collective offre une expérience enrichissante à chaque enfant, qu'il favorise son éveil au monde et qu'il contribue à son épanouissement dans sa vie future.

Françoise Narce

Présidente du Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance

> Les structures



LE RELAIS FAMILLES ET ASSISTANTES MATERNELLES

Accueil des familles, des assistantes maternelles, des aides à domicile et des personnes désirant exercer ce métier dans l'objectif de créer un lieu d'échange, de rencontre, d'information et d'accompagnement.

ACCUEIL RÉGULIER EN CRÈCHE

Votre enfant est accueilli en crèche, 2-3-4- ou 5 jours par semaine selon vos besoins et sous contrat mensualisé.

ACCUEIL OCCASIONNEL EN HALTE GARDERIE

Votre enfant est accueilli à temps partiel quelques heures ou demi-journées dans la semaine. Des contrats mensuels peuvent vous être proposés.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Directrice : Isabelle Anconière - 01 64 05 69 95

SIEGE DU CIPE

Mairie de Chevry Cossigny

29 rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY

Responsable RAM : Nathalie Lemonnier - 01 60 28 68 89

LA JEUNESSE

Nous avons la chance dans la commune d'avoir des jeunes dévoués, impliqués, dynamiques et qui s'investissent notamment dans le milieu associatif. Nous avons donc décidé de mettre chaque trimestre à l'honneur nos jeunes chevriards à travers cette année nouvelle rubrique "Portrait".



Portrait Lorsque les jeunes s'impliquent...

Depuis septembre 2008, le club de Vovinam Viet Vo Dao de Chevry-Cossigny est devenu le premier club de Vovinam, en nombre d'adhérents, affilié à la FFKDA.

Pour cela, nous nous sommes enrichis d'une nouvelle section, qui est le Baby Vovinam, et là encore le club de Chevry se distingue, puisque nous sommes le seul club de Vovinam, affilié à la fédération, à avoir une telle section pour des enfants allant de 4 à 6 ans.

Vu la jeunesse de nos pratiquants, l'encadrement a été une condition très importante au bon fonctionnement des cours.

Très rapidement, des adhérents ont proposé leur aide, dont Herbert SCHINDLER, papa de la petite Gabriella (5 ans) pratiquante, François HERNANDEZ, papa de Loïc (6 ans) et deux jeunes adolescents, Nolwenn FUSCHINI et William PODETTI.

Nolwenn a débuté le Vovinam l'an dernier et a montré de grandes capacités techniques, mais aussi un grand sérieux qu'elle a acquis, entre autre, grâce au judo (qu'elle continue de pratiquer !!!).

Elle s'est rapidement proposée pour apporter son aide, d'abord avec la

tranche d'âge des 7/11 ans, puis à la création de la section Baby Vovinam, elle a demandé à intégrer l'équipe d'encadrants, le samedi matin.

C'est donc depuis septembre que son professeur ne peut plus se passer de cette aide, comprenant très vite le travail à faire avec les enfants (elle apprend vite), la mise en place des parcours ludiques et les différents thèmes de travail à insérer dans ces parcours.

Les enfants l'adorent, la voient un peu comme une grande sœur qui vient s'occuper d'eux avec plaisir, partageant avec eux les jeux proposés par le professeur.

Elle fait partie intégrante de l'équipe éducative !!!

William est plus ancien dans la pratique du Vovinam. Il a débuté au club d'Ozoir la Ferrière il y a bientôt 7 ans, quand le club de Chevry n'existait pas, et étant Chevriard depuis toujours, il a logiquement suivi son professeur dès la création du club de Chevry. Il a été un des premiers adhérents du club.

William est aujourd'hui ceinture noire, plusieurs fois Champion de France en combat et a remporté d'autres titres en technique.

Être ceinture noire, c'est potentiellement être enseignant, en tout cas, avoir la capacité de retransmettre une partie de son savoir, et c'est tout naturellement que William a accepté de venir assister son professeur aux cours enfants des 7/11 ans les années précédentes, et depuis septembre 2008 aux cours des « Baby Vovinam. »

C'est une bonne école pour se former à la transmission d'un savoir, surtout lorsqu'il s'agit d'arts martiaux.

Et William apprend à chaque séance avec tous ces enfants à jouer, à se mettre à leur niveau pour leur parler, les comprendre, se faire comprendre et communiquer à ces jeunes enfants, cette passion du Vovinam.

Il est, lui aussi, indispensable à ces cours de Baby Vovinam, et fait partie intégrante, au même titre que Nolwenn, de l'équipe éducative.

Pour cela, nous les remercions vivement, et nous espérons que d'autres jeunes, comme eux, suivront cette voie de la transmission de leur savoir en apportant une aide si précieuse et de plus en plus rare !!!



e-mail : enfance.jeunesse@chevry-cossigny.com

LE FUTUROSCOPE

Du 22 au 24 avril, les jeunes (10-17 ans) de Chevry et ceux de Servon se retrouveront pour une expédition au Futuroscope.

UN PRIX ATTRACTIF - DES EXPÉRIENCES INÉDITES

Pour seulement 99,50 € pour les Chevriards (115 € pour les extérieurs), ce séjour comprend : l'hébergement, la restauration, le transport en car, l'entrée au parc sur 2 jours et 1 spectacle nocturne (Le mystère de la note bleue).

NOUVEAU SPECTACLE NOCTURNE EN PLEIN AIR

LE MYSTERE DE LA NOTE BLEUE

Unique au monde ! Découvrez le nouveau spectacle nocturne : Le Mystère de la Note Bleue. Projection de lasers, images géantes sur écrans d'eau, jets de feux et de lumière mettent en scène l'histoire de deux DJ, l'un réel, l'autre virtuel, qui s'affrontent dans un duel musical. Une féerie grandiose pour finir la journée en apothéose.

Les dossiers sont à retirer en Mairie

INSCRIPTIONS DEFINITIVES : DU 1ER AU 10 AVRIL ATTENTION - SEULEMENT 16 PLACES DISPONIBLES

Les 16 premiers dossiers retournés complets seront prioritaires.

LA MAISON DES JEUNES

HORAIRE D'OUVERTURE

Mercredi de 14h30 à 20h - Samedi de 14h à 22h

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 15h30 à 22h30

sauf les jours de sortie

Renseignements auprès de Christophe Diez

au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54

mdj-chevrycossigny@orange.fr



SACA DOS

LE BON PLAN VACANCES

Pour la 3^e année consécutive la commune relance le projet sac ados (vacances en autonomie).

Tous les jeunes de 16 à 25 ans peuvent en bénéficier.

Pour cela il te suffit de monter un projet vacances avec l'aide de l'équipe d'animation de la Maison Des Jeunes.

Si ton projet est retenu tu te verras attribuer une aide de 130 euros (par personne) sous forme de chèques vacances, chèque restaurants, ...

Alors si tu souhaites partir en vacances autonomes n'hésite pas à nous contacter.

Pour + d'infos ...

www.vacances-ouvertes.asso.fr/jeunes/sad/index.html



UNE JOURNÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 16 janvier dernier les jeunes du CMJ et les responsables jeunesse se sont rendus au Palais Bourbon pour une visite guidée de l'Assemblée Nationale.

Un agent les a accueillis pour une présentation du rôle de cette institution. Pour résumer : le Parlement français, composé de l'Assemblée nationale (élue directement par les citoyens) et du Sénat (élu au suffrage indirect), participe aux deux missions constitutionnelles essentielles : le vote de la loi et le contrôle de l'action du Gouvernement.

Les jeunes ont alors pu découvrir les lieux à commencer par le bureau de la presse puis la grande salle de réception pour enfin avoir le privilège d'assister à un débat sur le temps de parole à l'Assemblée Nationale au sein même de l'hémicycle où siègent les 577 députés. Le sujet était relativement complexe mais nos visiteurs ont pu poser toutes leurs questions à une spécialiste.



Après cette visite très impressionnante, la journée s'est terminée par un petit tour sur la grande roue, histoire de prendre de la hauteur !!!

RETOUR EN IMAGES

**5 et 6 décembre 2008
Téléthon**

Toujours fidèles au rendez-vous, les chevriards se sont nettement mobilisés pour le Téléthon et ont permis de récolter 10 300 Euros.



**13 décembre 2008
Goûter des aînés**



**13 décembre 2008
ACACC - Concert à l'église**



**Décembre 2008
Les festivités de Noël**



Visite du Père Noël



20 décembre 2008 - Le marché de Noël



*Pour une première, notre marché de Noël a rencontré un certain succès.
Merci aux commerçants pour leur participation et aux chevriards pour leur visite.
Rendez-vous l'année prochaine...*

**17 janvier 2009
Les vœux du Maire**



**24 janvier 2009
Accueil des nouveaux chevriards**



> Aides aux entreprises

Du fait de la crise, certaines entreprises connaissent des difficultés : perte de clientèle, problèmes de trésorerie, baisse de chiffre d'affaires ...

Pour y faire face dans les meilleures conditions, des aides ont été mises en place par les différentes structures locales.



> A qui s'adresser ?

Dans le contexte de crise économique actuelle, la CCI Seine-et-Marne vous présente les différents contacts et intervenants en fonction de la nature des besoins des entreprises.

ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Contacts directs

Commerces : Valérie PINON – Tél. : 01.64.52.69.34
e-mail : valerie.pinon@seineetmarne.cci.fr

TPE/PME : Isabelle MILLET – Tél. : 01.64.52.69.36
e-mail : isabelle.millet@seineetmarne.cci.fr

Jeunes entreprises : Didier POIRIER – Tél. : 01.64.36.32.62
e-mail : didier.poirier@cciseineetmarne.cci.fr

Personne chargée du secteur de Chevry-cossigny :
Mme BESSON - Tél. : 01 64 10 61 71

Permanences

Dans le cadre de ces permanences les entreprises peuvent rencontrer gratuitement et en toute confidentialité, un avocat, un expert comptable et un juge du Tribunal de Commerce. Informations et inscriptions : Tél. : 01.64.79.76.00

Mission « Parrain PME »

Démarche auprès des entreprises pour répondre à leurs attentes et anticiper au maximum leurs difficultés
DRIRE - Tél. : 01.64.10.53.53

Cellule de prévention des Tribunaux de Commerce

À Melun, 2 Avenue du Général Leclerc - Tél. : 08.91.01.11.11
À Meaux, 56 Rue Aristide Briand - Tél. : 08.91.01.11.11



MESURES D'AIDE AUX ENTREPRISES

Financement et soutien à l'activité

L'état a débloqué 22 Md € via les banques et OSéO.

- Concours bancaires classiques garantis par OSéO
- Renforcement de la trésorerie des PME, via un fonds spécifique créé par OSéO
- Cofinancement des investissements

Un numéro de téléphone, le 08.10.00.12.10 (numéro azur, prix d'un appel local), dont les appels sont automatiquement transmis à l'implantation locale d'OSEO la plus proche.

Un formulaire spécifique accessible depuis la page d'accueil du site, permettant à l'entrepreneur de préciser son besoin : http://www.mon.oseo.fr/contact_soutien_pme.php

Exonération de taxe professionnelle

Valable pour les investissements réalisés entre le 23/10/2008 et le 31/12/2009.

La médiation du crédit

Un médiateur a été nommé afin de défendre les demandes des entrepreneurs ayant des difficultés pour accéder au crédit.

Procédure : l'entreprise contacte le médiateur du crédit en s'identifiant sur le site : www.mediateurducredit.fr

Cela déclenche l'information du directeur de la Banque de France qui instruit le dossier et prend contact avec la banque concernée.

Mesures pour l'emploi

Mise en place du Pôle Emploi
Renforcement des contrats aidés : contrat d'accès à l'emploi, CIE et contrat avenir : www.travail-solidarite.gouv.fr

Mobilisation des créanciers publics

Des directives ont été données aux comptables publics et sociaux pour examiner avec bienveillance les demandes de délais de paiement.

CCSF / CODEFI

En cas de difficultés importantes les entreprises pourront solliciter un étalement du règlement de leurs dettes fiscales et sociales auprès de la commission des chefs de services financiers. Guichet unique :

Trésorerie Générale 38 Avenue Thiers 77000 Melun - Tél. : 01.64.87.56.90

> Le pôle emploi



Le nouveau service public "Pôle emploi", né de la fusion entre l'Assurance Chômage (Assédic) et l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est entré en vigueur début janvier 2009. L'objectif de cette fusion consiste notamment à revoir complètement le service aux demandeurs d'emploi pour mieux les accompagner dans leur recherche ainsi qu'à aider les entreprises dans leur processus de recrutement.

www.pole-emploi.fr - Numéro unique : 39 49*

* selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de votre opérateur

> Employeurs

Pour vous accompagner dans vos recrutements, le pôle emploi vous propose différents outils et services.

Des conseillers spécialisés par secteur d'activité vous accompagnent sur toutes les phases d'un recrutement : diagnostic de vos besoins de compétences, analyse de poste, rédaction de votre annonce, recherche de candidat, suivi d'intégration dans l'entreprise...

Profitez également de la méthode de recrutement par simulation afin de vous assurer, avant l'embauche, de l'adéquation du candidat.

Vous pouvez prendre contact avec le pôle emploi, un conseiller vous informera sur les dispositifs existants et les aides dont vous pouvez bénéficier.



> Candidats

Le Pôle emploi devrait proposer de nouveaux services progressivement au cours de l'année 2009.

Un conseiller personnel sera au service de chaque chercheur d'emploi afin de l'accompagner dans sa recherche avec différents services :

- Aide à la création de CV et lettres de candidatures,
- Préparation aux entretiens d'embauche,
- Club de chercheurs d'emploi pour les séniors,
- Bilan de compétences approfondi,
- Mise à disposition de 27 ateliers pour vous aider dans vos démarches,
- Des démarches par téléphone ou Internet...

Le demandeur d'emploi peut désormais effectuer ses démarches d'inscription le même jour au même endroit.

© Crédit photo - pôle emploi

> L'emploi des séniors

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la CNAV propose de nouvelles mesures afin de favoriser l'emploi des seniors.

Assouplissement du cumul emploi retraite

Vous êtes retraité mais vous souhaitez reprendre un emploi ? Sachez que vous pouvez désormais cumuler, sans limitation, votre retraite et vos revenus professionnels. C'est possible dès l'âge de 60 ans si vous avez obtenu votre retraite à taux plein et demandé toutes les pensions auxquelles vous pouvez prétendre, sinon, dès l'âge de 65 ans.

Augmentation de la surcote

La surcote est une majoration du montant de votre retraite de base. Elle est portée à 1,25 % par trimestre cotisé supplémentaire à compter du 1^{er} janvier 2009 (soit 5% par an). Vous pouvez en bénéficier si vous poursuivez votre activité après 60 ans et si vous avez atteint le nombre de trimestres nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein.

Prorogation de la retraite progressive

Ce dispositif est prolongé jusqu'au 31 décembre 2009. Il vous permet de travailler à temps partiel tout en percevant une partie de votre retraite. C'est une façon de finir votre carrière en douceur en continuant d'acquérir des droits pour votre retraite définitive. Pour en bénéficier, il faut avoir au moins 60 ans, justifier de 150 trimestres d'assurance auprès des régimes de retraite de base français et exercer une seule activité à temps partiel.

En savoir plus sur chacune de ces mesures : 0 821 10 12 14 (0,09 €/m) ou www.lassuranceretraite.fr



> Le Proxi'bus

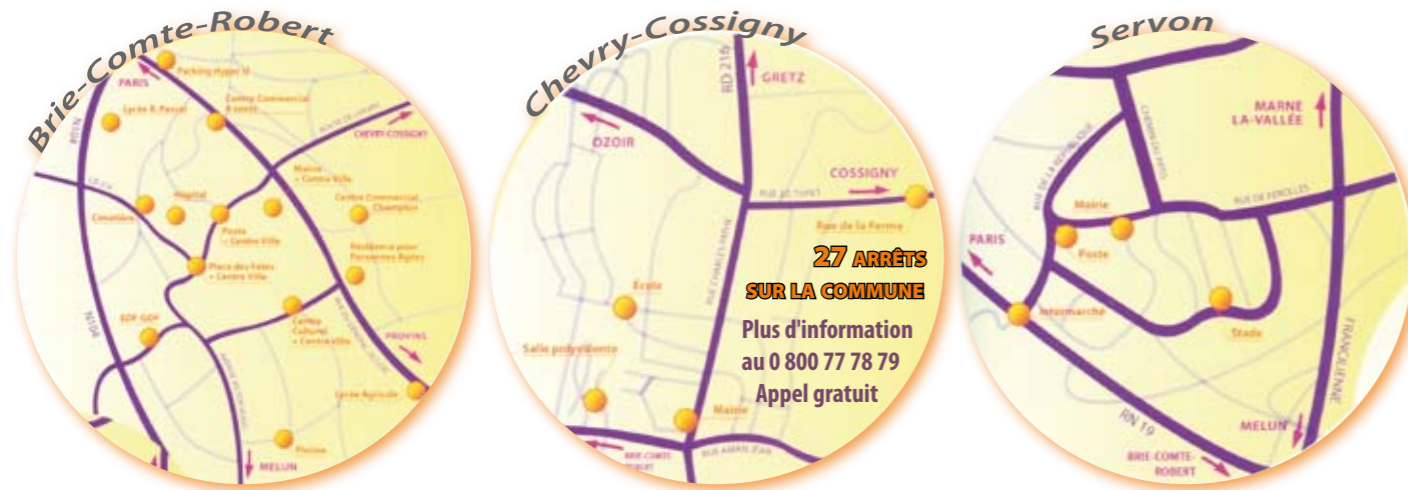
Le Proxi'bus est un service de transport à la demande qui vous permet d'accéder facilement aux principaux points d'arrêts des 3 communes de l'Orée de la Brie (+ le centre médical de Forcilles).

Il suffit de réserver votre transport au 0 800 77 78 79 (appel gratuit) à l'heure qui vous convient pour qu'il vienne vous chercher à l'arrêt le plus proche de chez vous et vous conduise à votre destination.

Proxi'bus
0 800 77 78 79
Appel gratuit



> Itinéraires et principaux points d'arrêt



Le Proxi'bus fonctionne du mardi au vendredi de 9 h à 16 h et le samedi de 12 h à 19 h. Il dessert l'ensemble des trois communes : commerces – médecins – trésorerie – équipements sportifs et culturels – établissements scolaires – centre médical de Forcilles. Les points d'arrêt des lignes régulières sont desservis et d'autres arrêts sont créés (ils sont signalés par un poteau aux coloris du service). La réservation s'effectue par téléphone de 9 h à 17 h du lundi au vendredi pour un déplacement dès le lendemain. Les titres de transport réguliers (carte Orange, Imagine'R, Rubis, Intégrale) ou un ticket à l'unité délivré à bord au prix de 1,60 € sont acceptés. Le véhicule offre 9 places, dont une pour handicapé.

> Etat civil du 9 août 2008 au 19 janvier 2009 <

> Naissances

JACQUETON Leslie, le 9 août 2008
 CHAUVET Louis, le 25 août 2008
 DE DIOS Emma, le 30 août 2008
 HOPIN Liam, le 30 août 2008
 DELMAS Krystal, le 1^{er} septembre 2008
 GARRAUD--MOUSTAYA Vinh, le 10 septembre 2008
 CAVANNA--FILIOR Ambre, le 24 septembre 2008
 BLACHERE Maëlys, le 25 septembre 2008
 MARTINET Romain, le 1^{er} septembre 2008
 CLEMENT--BRAZ RODRIGUES Téo, le 7 octobre 2008
 DELAVEAU Mila, le 13 octobre 2008
 MAIRRE--POITEVIN Hanaé, le 30 octobre 2008
 MONDARY Dorian, le 07 novembre 2008
 PROUTIERE Basile, le 26 novembre 2008

CANET Sasha, le 28 novembre 2008
 LIVIE Joshua, le 28 décembre 2008
 MINOTTI Natan, le 23 décembre 2008
 CHAPLAIN Ninon, le 28 décembre 2008
 LABRIT Clément, le 30 décembre 2008
 LARUE Léandre, le 5 janvier 2009

> Mariages

M. SCHNEEBIGL & Mme BARRAS
le 9 août 2008
 M. POTTIN Romuald & LISKA Floriane
le 6 septembre 2008
 M. POUSPIN & Mlle BEYSSAC
le 13 septembre 2008

M. ESTEVES Manuel & MOURET Marie-Christine
le 27 septembre 2008
 M. CORDELLIER Remie & Melle CHEN Wen-Hsuan
le 4 octobre 2008

> Décès

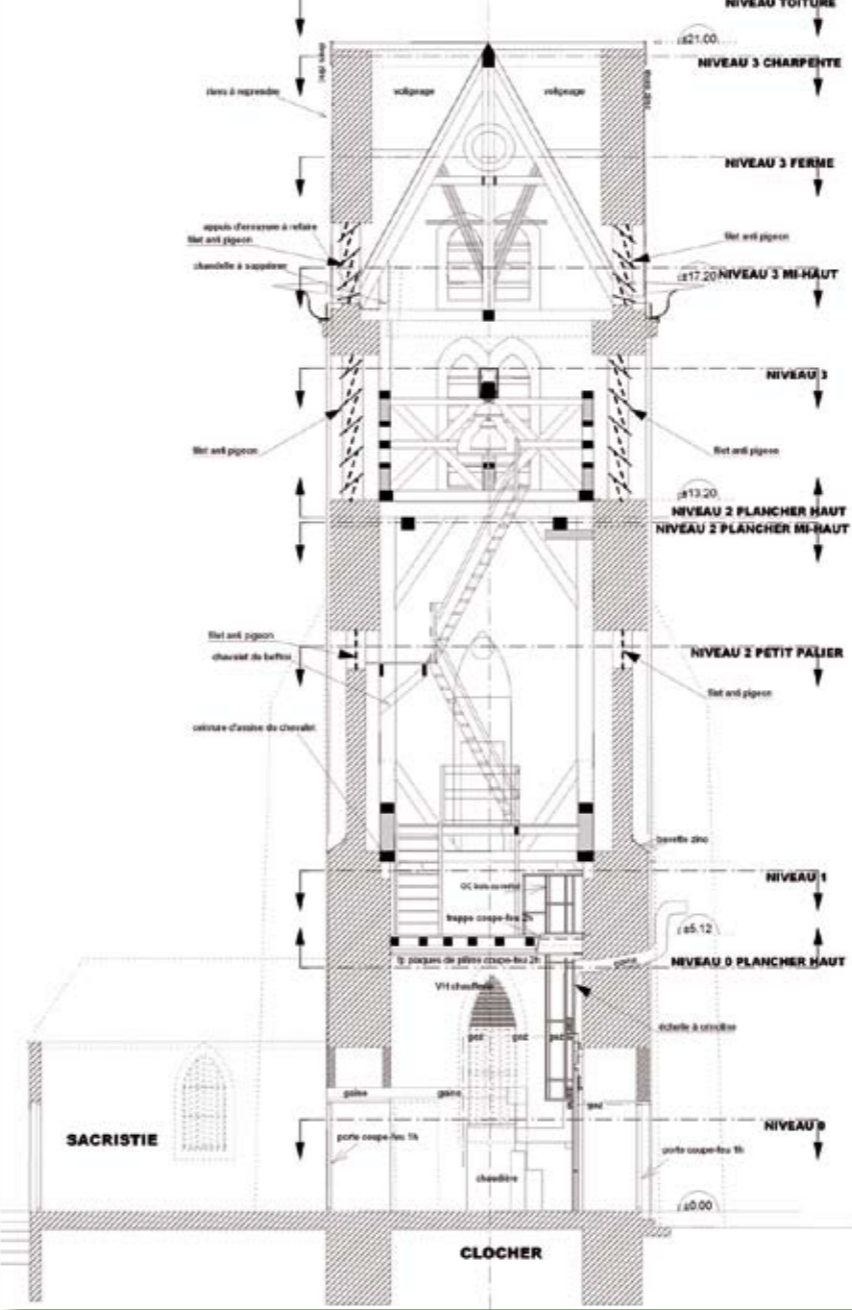
BOCCON-GIBOD épouse LEPEU Françoise,
le 10 septembre 2008
 ABO Claude, le 20 septembre 2008
 AUGUSTO Frédéric, le 11 décembre 2008
 JAMMES Roger, le 23 décembre 2008
 VIGNY épouse FERRANDIS Andrée,
le 4 janvier 2009
 PANDIELLA veuve TASSART Aurora,
le 19 janvier 2009

> Notre Dame de l'Assomption

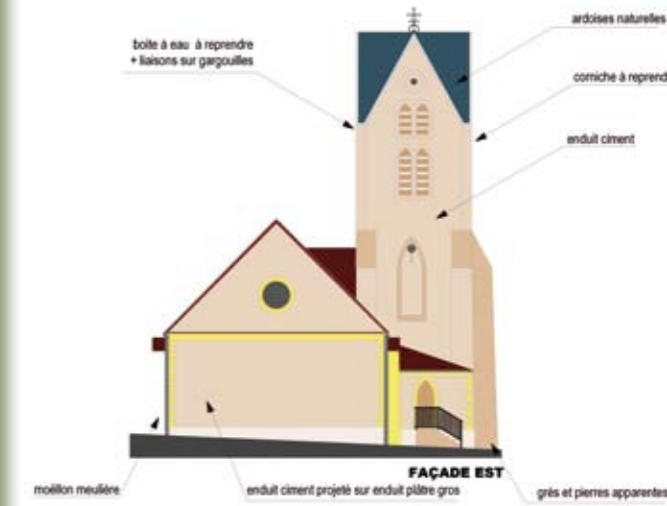
Elevée au XII^e siècle sur l'emplacement d'un très ancien lieu de culte, l'église fait partie de notre patrimoine architectural. Elle a subi de nombreuses transformations du XIV^e au XVII^e siècle. Lors des travaux de restauration exécutés en 1809, les pierres tombales des premiers seigneurs de Chevry disparurent. Un des dignitaires de Chevry laissa cependant son empreinte sur l'une des cloches de l'église qui porte l'inscription suivante : "Je fus faite pour Chevry, noble homme Antoine de Villeblanche, seigneur de Chevry, l'an 1534".



> Restauration du clocher



Ravalement de la sacristie et du pignon de la face EST



> Les travaux

Nous avons ouvert ce dossier depuis plusieurs mois voire plusieurs années. Compte tenu de l'importance de ce patrimoine mais face aux dépenses conséquentes à prévoir, nous avons minutieusement recherché et obtenu quelques aides pour financer ce projet, à savoir : 10 000 euros du Sénat et 15 500 euros du Département sur un budget total d'environ 180 000 € HT.

- Les travaux relatifs à ce marché comprennent :
- ☘ La réfection du beffroi (la charpente qui soutient les toches)
 - ☘ La toiture
 - ☘ Les abats-son (Ensemble de lames insérées dans les baies d'un clocher pour rabattre le son vers le sol)
 - ☘ Le ravalement du clocher
 - ☘ La réparation de la cloche

Les travaux vont commencer et devraient durer environ 3 mois. Nous avons débuté par ce qui était le plus endommagé et notre objectif est bien de poursuivre les travaux nécessaires à l'entretien de ce patrimoine. Aussi, nous recherchons de nouveaux financements pour la suite des travaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

> La Mairie

29 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00
Mardi 8h45 - 11h45 ~ 15h30 - 18h30
Mercredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00
Jeudi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Vendredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Samedi 8h45 - 11h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Primaire Normandie-Niemen

25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service périscolaire

Sandrine Pinganaud
Tél. : 01 64 05 20 22

Parents d'Elèves

F.C.P.E. Tél. : 01 60 62 43 31

Accueil pré et post-scolaires

Maternelle et centre de loisirs
Tél. : 01 64 05 36 79
(hors inscriptions)

Elémentaire

Tél. : 01 64 05 26 90
(hors inscriptions)

Club 12/15 ans et Maison Des Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11

Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon
Ferolles-Atilly
Tél. : 01 64 05 69 95

A.C.A.C.C.

- Ecole de Musique
35 rue C. Pathé
Tél. : 01 60 34 14 71

- Bibliothèque

6 rue Jean Delsol
Tél. : 01 64 05 70 24
Ouverture : Mercredi et samedi
de 15h à 18h

Sécurité / Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17

Av. Jaurès - Moissy Cramayel
Tél. : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18

Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15

Rue Fréteau de Peny - Melun
Tél. : 01 64 10 67 50

C.P.A.M.

MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03
Secu 77 : "3646" Prix appel local
ou 0 820 904 138 (0,12€/mn)

Unité d'action sociale

Mme IFERSEN (Assistante Sociale)
Tél. : 01 60 62 53 80

Maison de retraite

« La petite maison »
Tél. : 01 64 05 28 23

Services médicaux

Chevry Ambulances

58 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 98 30

Cabinet dentaire

Docteur Rossi
9 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 66 89

Cabinet infirmiers

38 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 77 12
J-Pierre MARIVIN : 06 87 73 63 95
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

Médecins

Docteur J.C. Palacio
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14
Docteur G. Watrelos
38, rue Ch. Pathé
Tél. : 01 64 05 45 21

Orthophoniste

Françoise Frappé
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 34 12 39

Kinésithérapeutes

Françoise Bigorne
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 06 72
Jacqueline Delmas
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51

Pharmacie

Monsieur Decaup
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Services publics

Perception

37 Av du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 97

Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Ayau
Av de la Malibran - Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale

7 avenue de la Malibran
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Pôle emploi

Fusion Assédic et ANPE

Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert
Tél. : 39 49*

*Selon le service, appel
gratuit ou de 0,11
TTC depuis un poste fixe,
hors surcoût éventuel de
votre opérateur

C.A.F.

21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La poste

36 Bis Rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20

Lyonnaise des Eaux

97 rue du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. 0 810 385 385

E.D.F. / G.D.F.

5 route de Villemeneux
Brie-Comte-Robert
Tél. : 0 810 333 077

France Télécom Tél. : 1014

Divers

Marché

Mercredi matin Place du marché

S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxibus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79

Culte Catholique

Permanence le samedi de 10h à 12h
Père Lucien ADAMI
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61
Messe dominicale les 1^{er} et 3^e
dimanches du mois.

Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX
Tél. : 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte à porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extra- ménagères (objets encombrants)

le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques (Kangourou)

Place Patrice Conti de 10h45 à 13h. Le 2^e mercredi du mois.

CONCEPTION

REALISATION

JARDINS

BAIGNADES

NATURELLES



DUFAÿ-MANDRE Paysage



Exemple d'étude personnalisée de jardin



Quartier résidentiel à Vert-Saint-Denis

CONSEILS

DIAGNOSTICS

DEVIS DETAILLES

ETUDES PAYSAGERES



Aménagement de jardin à Pontault-Combault



Nos nouveaux locaux route de Cossigny

aménagement le long de la déviation
de Coubert (RD 471)



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr

Pour toute modification, merci de contacter la Mairie



Concevoir l'innovation de demain
se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.



FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG
Sauermann Industrie S.A - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny www.sauermannpumps.fr



6 AGENCES EN ILE DE FRANCE

Un service de pro

ESPACE



SHOW ROOM **bella vita**
LE BIEN-ÊTRE CHEZ VOUS



Exposition permanente de salles de bain - SPAS - Hammams - Linge de bain et produits de bien-être

OUVERT AUX PARTICULIERS
DU LUNDI AU SAMEDI

SCO - 1 Bis rue Charles Pathé, 77173 CHEVRY COSSIGNY, Tél. : 01.60.62.52.72, Fax : 01.60.62.52 75
Bella Vita - 1 Bis rue Charles Pathé, 77173 CHEVRY COSSIGNY, Tél. : 01.60.62.52.70, Fax : 01.60.62.47.55